

L'association Apesa tend la main aux chefs d'entreprise en détresse

La défaillance d'une structure est souvent perçue comme un échec personnel par le dirigeant

Tout a commencé il y a quelques années avec Marc Binnie, greffier associé au tribunal de commerce de Saintes et Jean-Luc Douillard, psychologue clinicien. Les deux, partis de ce constat "que la mauvaise santé financière d'une entreprise atteint souvent la santé psychologique de nombreux entrepreneurs qui investissent non seulement des capitaux, mais aussi leur vie dans leur entreprise", ont donné naissance à l'Apesa. C'était en 2013 à Saintes, l'objectif premier de l'association étant de détecter et de ne plus laisser sous une chappe de silence, la détresse psychologique grave qui parfois résulte des échecs et s'exprime ensuite à l'occasion des audiences, lors des rencontres avec les praticiens des procédures collectives, ou avec les conseils.

"Or connaître la loi et l'appliquer strictement n'impose pas d'ignorer la souffrance", peut-on lire sur le site de l'Apesa. Ainsi que ce propos: "C'est si simple de ne pas demander 'Comment allez-vous?'. Une réflexion qu'Alexandre Fargier, ancien dirigeant de Friedlander et d'Ortec, par ailleurs juge consulaire au tribunal de commerce d'Aix-en-Provence, a fait sien. Jusqu'à devenir président de l'Apesa Provence. Une structure qui regroupe les



Le tribunal de commerce d'Aix-en-Provence, avec ceux de Salon-de-Provence et de Tarascon, sont adhérents de l'Apesa Provence que préside Alexandre Fargier (en médaillon) / PHOTOS CYRIL SOLLIER ET DR

tribunaux de commerce d'Aix, de Salon et de Tarascon. "Nous avons été fondés en 2016 et nous sommes membres du réseau national Apesa qui regroupe 80 juridictions. Le mode de fonctionnement repose sur des sentinelles qui sont proches des univers juridiques et professionnels. Elles sont une cinquantaine dans notre région et plus de 3 000 en France", explique

Alexandre Fargier. "Lorsqu'elles détectent un cas, un risque de rupture - c'est le plus souvent c'est au greffe du tribunal -, la question 'Comment allez-vous?' est posée et si le chef d'entreprise l'accepte - et seulement s'il l'accepte - la sentinelle émet une fiche d'alerte aussitôt transmise à un réseau de praticiens. Des psychologues - ils sont une trentaine dans notre

ressort - qui prennent alors contact avec la personne. Le délai de réponse admis est de 24 heures, mais dans la pratique c'est bien moins puisque la moyenne est un contact dans les 40 minutes. Débute alors un suivi pour éviter une dégradation de la santé qui parfois peut conduire à l'irréparable".

Pour fonctionner, l'Apesa recrute des volontaires qui seront

34

alertes en Provence depuis janvier.

formés durant quelques heures par des psychologues à la détection des signaux susceptibles de donner lieu à une fiche d'alerte, ainsi qu'à la manière d'aborder une personne et de l'inciter à accepter une aide extérieure. "Ce n'est pas facile car souvent le dirigeant dont l'entreprise traverse une crise, se sent seul responsable face à l'échec", poursuit Alexandre Fargier. D'où l'importance des sentinelles qu'une vingtaine de recrues formées il y a quelques jours s'appêtent à rejoindre.

"La période actuelle nous inquiète. Je peux vous dire qu'au niveau national, depuis le début de cette année et à fin octobre, 650 fiches ont été rédigées. C'est autant qu'en 2020. Pour ce qui nous concerne, nous avons eu 33 cas en 2020. Nous en sommes à 34 fin octobre. Autant dire que la situation mérite qu'on attire l'attention".

Reste la question des ressources. Les cotisations à l'Apesa sont facturées 1000 euros à une entreprise. Mais il est aussi possible de réaliser un don.

Jean-Luc CROZEL